

28/11/2022

## Mulhouse honore ses séniors à l'occasion des anniversaires de mariages

*La Ville de Mulhouse rend hommage aux couples mulhousiens célébrant en 2023, leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), de platine (70 ans), d'albâtre (75 ans) ou de chêne (80 ans).*

A cette occasion, une visite est rendue au domicile du couple jubilaire aux alentours de la date anniversaire de leur mariage, par un élu délégué par le Maire.

Le couple doit être domicilié à Mulhouse pour pouvoir bénéficier de cette visite. Il n'est pas nécessaire que le mariage ait eu lieu à Mulhouse. Les couples mulhousiens qui fêtent un tel anniversaire en 2023, ont jusqu'au 28 février 2023 pour se faire connaître et bénéficier de cette reconnaissance.

### Inscription des couples jubilaires :

- Sur place à **La clé des Aînés** (munie du livret de famille)

La Clé des Aînés, 41 avenue Kennedy,  
lundi – mardi – jeudi – vendredi  
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h  
le service est fermé le mercredi

- Par mail : [brigitte.aeschelmann@mulhouse-alsace.fr](mailto:brigitte.aeschelmann@mulhouse-alsace.fr)
- Sur le site de la [Ville de Mulhouse](http://ville.mulhouse.fr) en complétant le formulaire et en joignant les pièces requises

Renseignements : Mme Brigitte AESCHELMANN - 03 89 33 78 48

---

### Contact presse

Nina OUMEDJKANE

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse.fr

 @Mulhouse\_presse

 [mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)